

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT  
DE BASTIA

CANTON DE BORGEO

COMMUNE DE BORGEO

*DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL*

Séance du mercredi 12 avril 2023 – 19H00

L'an deux mille vingt trois et le douze avril à dix neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de BORGEO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

**PRESENTS : 20**

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, DOMINICI Jean-Baptiste, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, OLIVA José, AMBROSI Chantale Jeanne, NATALI Pierre, SIMON Marie-Anne, VINCIGUERRA Eugène, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, MILANI Paul, PASQUINI Joseph.

**POUVOIRS : 4**

MATTEI Thomas a donné pouvoir à PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, APICELLA Lucie a donné pouvoir à DOMINICI Jean-Baptiste, GARULLI Alicia a donné pouvoir à PASQUALINI Pierre Antoine, SANTELLI Murielle a donné pouvoir à OLIVA José

**ABSENTS : 5**

BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, SANTINI Gilda, CHOIX Sabine, BARTOLOTTI Jean Claude, CASIMIRI Frédéric

Le Maire



Madame Alexandra SAMPIERI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour : 24    Contre : 0    Abstentions : 0

\*\*\*\*\*

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**BUDGET PRINCIPAL**

Madame le Maire présente le Budget Primitif de l'exercice 2023.

Lors de la séance du mercredi 12 avril 2023 à 18H00, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour l'exercice 2023.

Après le vote du Compte de gestion et du Compte Administratif, qui a eu lieu ce jour, sont repris les résultats de l'exercice 2022, ainsi que les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2023.

Madame le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote du Budget Primitif de l'exercice 2023 dont le document est annexé à la présente.

-----

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- ⇒ **A P P R O U V E** le Budget Primitif 2023 de la Ville de BORGEO au chapitre, tel que décrit dans le document annexé à la présente,
- ⇒ **D E C I D E** de procéder aux virements internes pour l'équilibre des budgets du CCAS et de la Caisse des Ecoles ;
- ⇒ **D E C I D E** de procéder au prélèvement sur recettes ordinaires pour financer la Section d'Investissement, et amortissements subséquents,

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

**Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés**